

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Capitale-Nationale et hebdomas régionaux

Q25-002

**Réfection du pont d'étagement situé sur le boulevard des Chutes, au-dessus de
l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), à Québec**

Québec, le 26 mars 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu'il procédera à la réfection du pont d'étagement situé sur le boulevard des Chutes, au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), à Québec. Cet important chantier, qui s'échelonnara de la fin mars jusqu'à la mi-novembre, vise à prolonger la durée de vie utile de la structure afin d'assurer la sécurité des usagers de la route du secteur. Par ailleurs, les travaux incluent également l'aménagement d'une piste polyvalente destinée aux piétons et aux cyclistes.

Entraves et gestion de la circulation

Boulevard des Chutes, entre les rues Cockburn et Morel

- **DE LA FIN MARS JUSQU'À LA FIN OCTOBRE**
 - Maintien d'une voie par direction le jour. Fermetures partielles ou complètes, selon les opérations en cours, le soir et la nuit. Les voies pourraient être déviées de leur axe habituel et rétrécies à 3,25 mètres.
 - Fermeture de la bretelle en provenance de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) Ouest pendant environ six semaines.
 - La limite de vitesse sera réduite à 40 km/h dans la zone de travaux.
 - La circulation des piétons et des cyclistes sera maintenue en tout temps.

Autoroute Félix-Leclerc (A-40), à la hauteur du boulevard des Chutes

- **DU DÉBUT AVRIL JUSQU'À LA MI-JUILLET**
 - Fermetures d'une à deux voies par direction, selon les opérations en cours (maintien d'une voie par direction en tout temps). Celles-ci pourraient être déviées de leur axe habituel et rétrécies à 3,5 mètres.
- **DU DÉBUT AVRIL JUSQU'À LA MI-NOVEMBRE**
 - Au besoin, fermetures de bretelles le jour, le soir ou la nuit.
 - La hauteur libre sous la structure sera réduite à 5,5 mètres.
 - La limite de vitesse sera réduite à 70 km/h dans la zone de travaux.

Des ralentissements et de la congestion sont appréhendés sur le boulevard des Chutes et sur l'autoroute en direction est, particulièrement aux heures de pointes.

Le respect de la signalisation en place est essentiel afin d'assurer votre sécurité et celle des travailleurs. Les usagers de la route sont invités à consulter le [Québec 511](#) avant de prendre la route afin de connaître l'ensemble des entraves à la circulation.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724